

Saint-Malo : en voulant échapper à la police, il tombe dans la Rance

Il voulait fuir la police pour ne pas retourner en prison et a fini... dans la Rance. Ce danger public sur la route était jugé à Saint-Malo ce mercredi 9 janvier.

Publié le 10 Jan 19 à 14:16



Il voulait fuir la police pour ne pas retourner en prison et a fini... dans la Rance, dans la soirée du lundi 7 janvier 2019. (© Archive Le Pays Malouin)

Lundi 7 janvier 2019. Il est déjà tard ce soir-là quand les policiers, circulant en direction du rond-point du Mouchoir Vert à **Saint-Malo**, remarquent une **voiture** dont un phare est cassé.

Ils se mettent à sa hauteur, et la stoppent.

La voiture recule alors, et disparaît. Quelques instants plus tard, la voilà qui réapparaît devant les policiers rue de la Marne avant de s'enfoncer en contre-sens dans Saint-Servan. Elle croise alors deux autres véhicules et menace de provoquer un accident.

» [Cancalle : un tyran domestique condamné par le tribunal de Saint-Malo](#)

La voiture de police percutée

Au terme d'une course-poursuite haletante, en contre-sens sur la départementale entre la Richardais et Saint-Malo, mystérieuse voiture finira par faire des embardées près de la Rance, le véhicule percute un trottoir, et se retourne sur le toit. Son conducteur -un homme- en sort, essaie de se cacher dans les rochers mais tombe à l'eau. Il est finalement repêché par les forces de l'ordre sur la berge des bords de Rance. Les policiers assurent que l'homme les a percutés à plusieurs reprises, faisant même éclater leur pneu. Montant des dégâts : 3 740 €.

Il n'a jamais eu son permis

Le chauffard, lui, était au volant d'une voiture qui n'était pas assurée et n'a jamais eu son permis de conduire.

Habitant dans le pays de Dinan, consommateur de stupéfiants depuis 15 ans, il était venu chercher « un peu de cocaïne » à Saint-Malo. À l'intérieur de la voiture, on retrouvera une boîte de Juvamine avec 3 grammes de cannabis et un couteau à cran d'arrêt.

» [Dinard. Elle falsifie 10 000 euros de chèques pour financer une fécondation artificielle en Espagne](#)

Mais ce qui choque le plus, c'est sa dangerosité ce soir du 7 janvier. « Ce comportement est un manque de respect pour la vie des autres » s'agace le procureur de la République lors de la comparution immédiate du prévenu, mercredi 9 janvier.

Déjà condamné 25 fois

Pourquoi ne s'est-il pas arrêté dès les premiers instants ?

“ « *Je ne voulais pas retourner en prison.* »

C'est qu'à 35 ans, l'homme a déjà été condamné 25 fois : des conduites sans permis, des délits de fuite, des violences. Sur un scooter volé, il avait renversé une dame et s'était enfui. Pourtant depuis 5 ans, il se « tenait tranquille », après un mariage, deux enfants et un travail.

S'il reconnaît tous les autres faits, l'homme conteste avoir volontairement percuté la voiture de police. « Si l'on regarde le côté droit du véhicule de mon client, il n'y a aucun choc qui ressort. Si l'on croit les policiers, il devrait être très enfoncé », note son avocat. Quant aux contre-sens, « c'est parce qu'il n'a pas vu l'autre voie » assure Me Pelletier avant de demander la clémence des juges :

“ « *En prison on n'apprend qu'à fumer des stupéfiants ! N'enlevez pas un père à leurs enfants.* »

1 an de prison ferme

Une requête qui n'aura pas été entendue par le tribunal, qui a condamné le chauffard à 12 mois de prison ferme, le considérant coupable de l'intégralité des faits.

« Les faits sont graves, et il semble que vous n'ayez pas tiré de leçons de vos condamnations précédentes » a expliqué la présidente.

L'homme est parti directement en prison.

De notre correspondante Sophie Le Noën

Rédaction Saint-Malo Le Pays Malouin

Faits divers Le Pays Malouin Bretagne Saint-Malo

Email *

Nom *

Prénom *

En renseignant vos informations, vous avez pris connaissance de notre [Politique de confidentialité](#), vous acceptez de recevoir chaque jour, par email, une lettre d'information personnalisée des derniers articles publiés sur actu.fr

J'accepte de recevoir des communications de la part de notre groupe [Publihebdos](#)

Dernières actus

15:57
Sur la 4 voies Rennes - Saint-Malo, le radar tronçon de La Mézière incendié

14:16
Saint-Malo : en voulant échapper à la police, il tombe dans la Rance

09:42
Un nouveau cinéma aux portes de Dinard dès la fin d'année ?

08:02
En 2019, faites le plein d'activités à Aquacia, le nouveau centre aquatique de Combourg

Hier
Gilets jaunes : un cahier de doléances ouvert à Saint-Malo

Avant-hier
L'instant people : Etienne Daho de passage à Saint-Malo durant les fêtes de fin d'année

Avant-hier
Route du barrage de la Rance : bouchons en perspective

Avant-hier
Saint-Suliac : Claude Blin rêve de créer une "Guinguette Bis" sur les quais

Avant-hier
Agression d'un gendarme par un boxeur : « Un moment d'égarement » selon le Malouin Jean-Michel Brunet, membre du comité directeur de la Fédération française

7 janv. 2019
Saint-Malo : stationnement réduit pour la Sainte-Ouine

2 3

Le Pays Malouin

Votre journal papier ou numérique.

📄 📱 📺

» [J'achète](#) » [Je m'abonne](#)

» [Contact](#)

📄 📱 📺

Avec **Le Pays Malouin**, retrouvez l'actualité qui vous concerne

» [Je m'abonne](#) » [J'achète un numéro](#)

actu.fr

[f](#) [t](#)

Le Pays Malouin

Sites du groupe Publihebdos

Sites du groupe Sipa-OF